RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00120
Numéro SIREN : 824 886 949
Nom ou dénomination : ABB TAXI

Ce dépôt a été enregistré le 08/04/2019 sous le numéro de dépôt 6501

ABB TAXI

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros
Siège Social : 15 Rue Maurice SCHUMANN
Le Square du bel air - Porte 202
59155 FACHES THUMESNIL
RCS LILLE METROPOLE : 824 886 949

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 02 Janvier 2018

Procès-verbal des délibérations

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le Deux Janvier à 11 heures, les associés de la société ABB TAXI, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros, se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation faite conformément aux dispositions statuaires.

Etaient présents ou représentés :

- Monsieur LABIB Nabil, associé,
 Né le 10 Septembre 1974 à LILLE, de nationalité Française,
 Demeurant à FACHES THUMESNIL (59155), 15 Rue Maurice SCHUMANN - Le Square du bel air - Porte 202
 Titulaire de Cinquante actions ci 50 Actions

- Monsieur NACHIT Foad, associé,
 Né le 02 Novembre 1974 à LILLE, de nationalité Française,
 Demeurant à VILLENEUVE D'ASCQ (59650), 3 Rue des Chercheurs -Ent 3 Prt 2
 Titulaire de Cinquante actions ci 50 Actions

Total des actions représentants le capital social 100 Actions

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par tous les associés présents à l'Assemblée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur LABIB Nabil, Président Associé.

Le Président constate que les Associés présents possèdent ensemble la totalité du capital social, et qu'en conséquence l'Assemblée est habilitée à prendre toutes décisions conformément à la Loi et aux statuts.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- A la prise d'acte de la démission de Monsieur LABIB Nabil de ses fonctions de président ;
- A la prise d'acte de la nomination de Monsieur NACHIT Foad de ses fonctions de président ;
- Aux pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Après discussion et diverses questions, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés donne acte à la présidence de ce que les dispositions des statuts concernant la convocation des Associés ont bien été respectées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir constaté la démission de Monsieur LABIB Nabil en qualité de président, entérine la nomination de Monsieur NACHIT Foad, né le 02 Novembre 1974 à LILLE, de nationalité Française, demeurant 3 Rue des Chercheurs -Ent 3 Prt 2 - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, pour une durée indéterminée comme président ce qu'elle accepte ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par la Présidence et les Associés présents.



ABB TAXI

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros
Siège Social : 15 Rue Maurice SCHUMANN
Le Square du bel air - Porte 202
59155 FACHES THUMESNIL
RCS LILLE METROPOLE : 824 886 949

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 02 Janvier 2018

FEUILLE DE PRESENCE

Associés	Nombre de parts	Nombre de voix	Émargement
Monsieur LABIB Nabil	50	50	
Monsieur NACHIT Foad	50	50	
TOTAL	**100**	**100**	

Certifiée exacte et arrêtée la présente feuille de présence, d'où il résulte que les deux Associés étaient présents ou représentés, porteurs de 250 actions, et exprimant un nombre égal de voix.

Monsieur LABIB NABIL,
Président Associé